



Colloque 2019 du Centre d'Alembert

Centre Interdisciplinaire d'Étude de l'Évolution des Idées, des Sciences et des Techniques
Université Paris-Sud/Paris-Saclay, Orsay

LA SÉLECTION DANS LE MONDE ACADÉMIQUE : PRATIQUES, IMAGINAIRE ET RATIONALITÉ



Présentation du colloque

De *Parcoursup* aux frais d'inscription, en passant par les concours et les financements sur projet, les mécanismes de sélection dans le monde académique sont multiples et omniprésents et leurs justifications variées, entre contraintes financières et promotion de l'excellence. La sélection semble découler naturellement d'une compétition inévitable pour une ressource limitée. L'organisation du monde académique et ses évolutions ne doivent-elles s'interpréter que comme un système de mise en compétition et de procédures de sélection ? Les procédures de sélection sont-elles neutres ou produisent-elles un tri orienté et des normes cachées sous couvert d'égalité de traitement ? D'où viennent les catégories et les critères qui fondent l'apparente légitimité de nos évaluations, de nos concours et de nos hiérarchies ?

A travers des analyses historiques, sociologiques, économiques et philosophiques des différentes dimensions du monde académique, nous essayerons de comprendre ce qui relève de contraintes, de choix rationnels ou de la colonisation de notre imaginaire par des constructions sociotechniques (algorithmes, règles budgétaires, indicateurs quantitatifs, etc.).

Après avoir questionné la notion de sélection, dans plusieurs domaines et du point de vue de plusieurs disciplines lors de séminaires itinérants en biologie, en exploration spatiale, en informatique, en sciences de l'éducation, en science et techniques des activités physiques et sportives durant l'année 2018-2019, nous proposons lors de ce colloque de nous interroger sur la manière dont la sélection influence nos organisations et nos activités professionnelles.

Pierre COURTIoux

Directeur de recherche à l'EDHEC Business School et chercheur-associé au
Centre d'Économie de la Sorbonne (CNRS – Université Paris 1 Panthéon-
Sorbonne)

Sélection par l'argent, sélection par l'échec : un regard économique sur l'Université

Résumé

L'intervention vise à présenter un cadre économique d'analyse des bénéfices de la diplomation et à préciser la manière dont il peut éclairer deux questions d'actualité sur la sélection à l'Université. La première : l'augmentation ou la mise en place de frais d'inscription conduit-elle nécessairement à une « sélection par l'argent » des étudiants en écartant les étudiants issus de milieux sociaux modestes ? La seconde : « la sélection par l'échec » que constituent, de fait, les taux élevés de redoublement et d'abandon en premier cycle, est-elle couteuse pour la société ou au contraire bénéfique en maintenant les jeunes en formation même si ces derniers n'obtiennent pas de diplôme *in fine*.

L'intervention présentera les concepts de *rendements privés*, *rendements fiscaux* et autres rendements publics (*externalités*) de l'éducation. Le niveau de *coût d'opportunité* des formations dans le supérieur, et son importance relative par rapports aux coûts additionnels (droits d'inscription, etc.) permet d'expliquer le lien faible observé dans divers pays entre suppression des droits d'inscription et « démocratisation de l'enseignement supérieur ». Par ailleurs, les évaluations économiques disponibles suggèrent qu'en France la « sélection par l'échec » réduit le bénéfice social des diplômes de licence d'environ 85%.

Table des matières

Présentation par Jean-Louis Martinand	4
Sélection par l'argent, sélection par l'échec : un regard économique sur l'université.....	4
1.Introduction	4
2.Cadre d'analyse économique des bénéfices de la diplomation	5
3.La dépense d'investissement.....	7
4.Bénéfices socio-économiques de l'éducation supérieure.....	8
5.Des liens faibles entre frais d'inscription et « démocratisation ».....	10
6.Conclusion	13

Sélection par l'argent, sélection par l'échec : un regard économique sur l'Université

Présentation par Jean-Louis Martinand

Je passe la parole à Pierre Courtioux qui est directeur de recherche à l'École Des Hautes Études Commerciales (EDHEC).

C'est un ensemble d'écoles dont la première était dans le Nord. [L'EDHEC] une école privée de commerce et de management.

C'est un autre point de vue qui est pris [et] qui est toujours un peu difficile chaque fois qu'on cherche à étudier, de manière économique, l'éducation. Il n'est pas très facile de pouvoir préciser ce qui crée de la valeur, de pouvoir voir en fonction de quoi sont réparties les ressources. Donc je suis très content que Pierre Courtioux ait accepté de venir parce que ces difficultés oblitérent beaucoup de discussions, en particulier budgétaires, sur l'éducation, que ce soit l'éducation de base, [ou] que ce soient les formations universit[aires]. Je lui passe la parole.

Sélection par l'argent, sélection par l'échec : un regard économique sur l'université

1.Introduction

(Diapositive 1)

[Temps = 1 minute et 11 secondes]

Merci. Ce que j'avais en tête, dans cette intervention, était de revenir sur le terme de sélection qui est un peu notre raison d'être [ici] aujourd'hui.

J'ai choisi deux entrées pour parler de la sélection aujourd'hui avec un regard économique et même plus spécifiquement un regard d'économiste du travail. Ces deux entrées « sélection par l'argent », « sélection par l'échec » ne sont pas des concepts économiques. On a évoqué tout à l'heure le terme *d'analogie* ; on est très loin de cela. Ce sont vraiment des termes de langage commun, commun aussi pour le débat sur la question qui a été évoquée dans l'introduction de ce colloque.

Il y a de nombreux débats sur ces questions « sélection par l'argent », « sélection par l'échec », notamment dans le cadre actuel. Ces termes ne sont [donc] pas du tout choisis au hasard [ici].

La « sélection par l'argent » renvoie bien évidemment à l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants extra-communautaires et la « sélection par l'échec » renvoie au contexte de mise en place de la loi d'orientation et de réussite des étudiants avec son dispositif Parcoursup, et puis [à] l'idée de prérequis nécessaires pour éviter cet échec à l'université, notamment en Licence. Donc on est bien dans ce contexte-là, mais encore une fois, ces termes, ici, sont utilisés dans un langage commun.

L'idée est de regarder le cadre d'analyse habituelle des économistes du travail, puis de réinterroger ces termes communs qui apparaissent dans le débat.

[Temps = 2 minutes et 44 secondes]

(Diapositive 2)

Je vous propose de présenter (1) ce cadre économique des bénéfices de la diplomation, puis ensuite de revenir sur deux points qui me paraissent importants pour évoquer les deux entrées que j'ai nommées dans l'introduction : (2) des liens faibles entre frais d'inscription et « démocratisation » et (3) estimer le coût social de l'échec à l'université.

2. Cadre d'analyse économique des bénéfices de la diplomation

[Temps = 3 minutes et 10 secondes]

(Diapositive 3)

Quand les économistes parlent de la valeur économique d'un diplôme, ils ont en tête, en général, trois éléments : le premier est ce qu'ils appellent le *bénéfice privé* ou le *rendement privé* des études, le deuxième est le *bénéfice fiscal* ou *rendement fiscal* des études, le dernier les *externalités*. À quoi renvoient ces éléments ?

Le *bénéfice privé*

Le *bénéfice privé* renvoie au supplément de revenu lié à l'obtention d'un diplôme, ce qu'en anglais on va appeler *wage premium*, sur l'ensemble de la carrière, sur le *cycle de vie*.

Donc si on essaie de donner une représentation de cet effet du *bénéfice privé* - vous avez le petit graphique sur le côté, malheureusement on ne voit pas la petite flèche que je bouge sur mon écran, donc je vais me déplacer - c'est donc une représentation stylisée des carrières ; en abscisse, vous avez le nombre d'années d'expérience. Ici vous avez le salaire annuel net et puis différents niveaux de

diplômes : le Bac, le Bac + 2 donc niveau plutôt BTS-IUT et le Bac + 3, niveau Licence et le Master pro. Ces données -[il s'agit] d'une estimation à partir des enquêtes « revenus fiscaux »- montrent le diplôme et le salaire annuel des personnes qui sont en emploi. [Il y a] un gap, une différence, entre le niveau Bac et le niveau Bac + 2. Cette surface qu'on voit ici, cette différence, c'est ce qu'on va mesurer quand on va regarder le *rendement privé* des études.

Donc évidemment, comme dans tout calcul économique, ce qui est très loin [dans le temps] doit être actualisé, donc vous imaginez bien que cette partie-là sera moins importante que la partie qui est juste après la fin des études.

Un petit point aussi qui me paraît intéressant : ce graphique renvoie bien à des choses qu'on a en tête, à savoir qu'il y a une différence notable entre le niveau Licence et le niveau Master quand on regarde les carrières salariales et l'évolution des carrières salariales.

[Temps = 5 minutes et 26 secondes]

Le *bénéfice fiscal*

Qu'est-ce que le *bénéfice fiscal* ?

[Il s'agit] du supplément de prélèvements obligatoires qui correspond à ce supplément de revenu. Je vous ai montré sur le graphique cette partie-là. Ce supplément de revenu va aussi donner lieu à un prélèvement obligatoire : impôts sur le revenu, il y aura une consommation qui va donner lieu à la TVA, etc. Donc quand on parle de *bénéfice fiscal*, du bénéfice public, c'est la partie qui revient à la collectivité [et] qui est liée à un supplément de revenu.

[Temps = 5 minutes et 55 secondes]

Les *externalités*

[C'est] un élément un peu plus compliqué : [il s'agit de] l'impact de la diplomation sur d'autres fonctions de production, non médiatisé par le marché. [Qu'est-ce que cela signifie ?] Je vais commencer par vous présenter tout de suite une première remarque. L'économie de l'éducation est originellement une branche de l'économie du travail, donc l'éducation est considérée comme un *input* de la fonction de production du salarié. En fait, l'éducation permet de produire plus ou mieux. C'est cette manière de voir les choses qui prévaut, historiquement, en économie de l'éducation. Que veulent donc dire ces *externalités* ? C'est l'idée que l'éducation ne joue pas seulement sur cette fonction de production, sur le travail du salarié, mais sur autre chose, notamment sur la production de santé. Ceux qui sont éduqués vont mieux se soigner ou peut-être mieux comprendre quand ou comment se soigner. Cela peut aussi avoir un effet sur l'éducation des enfants ; vous allez faire plus attention à l'éducation de vos enfants, ça va être un point important pour vous, donc ça va jouer positivement pour la société sur la production d'éducation pour les enfants. Ça peut jouer sur le crime ; si vous êtes

dans une société où il y a beaucoup d'éducation, les gens vont respecter leurs concitoyens et peut-être être plus sympathiques avec [eux].

Ça peut jouer aussi sur l'espérance de vie ; il y a des statistiques démographiques qui montrent qu'il y a une différence, selon le niveau de diplôme, dans l'espérance de vie des individus.

Cette espérance de vie peut renvoyer à différentes choses : aux effets sur la santé qu'on a évoqués au début de la ligne, à la qualité des carrières ou type de carrières. Plein de choses vont interagir et vont être, par définition, difficiles à mesurer. C'est ce que l'économiste met derrière le terme *externalités*.

[Temps = 7 minutes et 48 secondes]

3. La dépense d'investissement

(Diapositives 4)

J'ai évoqué les bénéfiques, maintenant je regarde la dépense d'investissement, à quoi elle correspond.

On va distinguer deux aspects : d'abord les *coûts directs*, ensuite ce que les économistes appellent les *coûts d'opportunité*.

Les coûts directs

Que sont les *coûts directs* ? [Ce sont] les dépenses pédagogiques, les frais d'inscription payés par les étudiants, qui vont servir à couvrir ces frais pédagogiques et/ou la subvention publique par la collectivité qui va servir aussi à couvrir ces dépenses pédagogiques.

Le coût d'opportunité

Qu'est-ce que le *coût d'opportunité* ?

C'est le revenu que l'étudiant aurait pu espérer avoir s'il s'était porté sur le marché du travail au lieu de suivre des études. C'est pour cela qu'on l'appelle *coût d'opportunité*.

Ça renvoie vraiment à l'idée qu'il y a un choix et on va mesurer l'effet de la dépense d'investissement via ce choix implicite.

On peut [voir] la même chose côté collectivités. Il y a aussi un manque à gagner correspondant, pour la collectivité, en termes de prélèvements obligatoires. Je fais mes études ; de fait, l'État va collecter moins d'impôts. Je ne travaille pas, je n'ai pas de revenus dégagés par mon travail. Ce sera aussi ça les dépenses d'investissement. On peut avoir une vision peut-être plus ancienne, plus classique,

qui consisterait à dire : le *coût d'opportunité*, le revenu qu'on a sur le marché du travail, qu'on pourrait avoir sur ce marché du travail, qu'est-ce que c'est ? Est-ce vraiment comme cela qu'on produit de l'éducation ?

Or ce n'est pas comme cela qu'on produit de l'éducation mais c'est comme cela qu'on le mesure d'habitude chez les économistes.

Je reviens sur mon idée qu'au départ, l'économie de l'éducation est une branche de l'économie du travail donc on [en] regarde l'effet sur le marché du travail. De fait, historiquement, on n'a pas introduit de dépenses nécessaires pour la phase de formation. Tout ce qui correspond à la nourriture, le logement, les vêtements, le chauffage, couverture santé de l'étudiant (qui ne sera pas couverte puisqu'il va travailler d'un point de vue académique, mais pas sur le marché du travail durant cette période de formation), n'est pas utilisé dans ce type de calcul. Mais l'idée est que le revenu qu'il aurait pu avoir en allant sur le marché du travail, correspond à ces dépenses nécessaires et normalement les couvre. Donc on ne peut pas, dans un calcul économique, introduire ces deux aspects, on peut choisir soit l'un soit l'autre.

De fait, les économistes utilisent plutôt le *coût d'opportunité* et pas une sorte de frais de production de l'éducation.

[Temps = 10 minutes et 30 secondes]

4. Bénéfices socio-économiques de l'éducation supérieure

A quoi cela aboutit-il quand on regarde cette dynamique des flux nets d'investissement ?

(Diapositive 5)

Au départ, une dépense correspondant au *coût d'opportunité* et après un bénéfice lié à cette différence entre le salaire d'un diplômé et d'un non diplômé.

On peut calculer ce qu'on appelle un *taux de rendement interne* : c'est le taux qui va ramener à zéro ces différents flux d'investissement qu'on peut comparer aux taux d'intérêt, au taux de croissance. Cela nous donne les rendements de l'éducation supérieure. On va [le] trouver dans des publications administratives, économique-administratives. Elles sont produites par l'OCDE régulièrement. Je vous propose de jeter un coup d'œil à ces taux de rendement interne : les hommes diplômés de l'éducation supérieure ont des taux beaucoup plus élevés. Ce que ce que je trouve intéressant d'avoir d'abord en tête, ce sont ces ordres de grandeur qui sont importants, beaucoup plus importants que le taux de croissance, qui vont rappeler que l'éducation paie, à la fois pour le privé et pour le public, donc pour la collectivité. Ce taux de rendement public est ce que rapporte fiscalement

l'éducation du supérieur et pour l'individu via ses rendements privés. Une fois qu'on a dit cela, on n'a pas tout dit.

Les rendements privés et publics, donc les rendements fiscaux qu'on a évoqués ici, sont d'autant plus importants que les différences de salaires entre diplômés et non diplômés sont élevées, par construction. Cela conduit à un paradoxe, ce que j'appelle le *paradoxe des pays égalitaires*. Il y a de plus faibles rendements privés ; ça rapporte moins de faire des études quand le mode de fixation des salaires est égalitaire entre diplômés et non diplômés et quand les impôts ont un impact redistributif fort. Or, si vous lissez les différences entre diplômés et non diplômés, par construction, vous n'allez plus avoir de rendement de l'éducation, publique comme privée. Encore une fois, ces éléments sont assis sur des différences de carrières salariales entre les diplômés et non diplômés.

Autre remarque : vous avez là une publication qui fait référence, une publication administrative de l'OCDE, qui permet la comparaison, mais vous n'avez pas d'*externalités*. C'est ce que j'évoquais tout à l'heure, il n'y a pas d'*externalités* dans ces publications. Pourquoi ? Parce qu'en fait, c'est sujet à controverse, je l'évoquais [aussi] tout à l'heure.

Là je vous donne juste deux auteurs qui ne sont pas d'accord, qui permettent d'illustrer ce débat sur la question [des externalités] du supérieur : Pritchett pour qui on n'en trouve pas au niveau macroéconomique, certaines estimations indiquent même des effets négatifs, et puis MacMahon qui va être beaucoup plus favorable à ce type d'analyse et qui va montrer que les *externalités* sont de l'ordre de 2,5% qui s'ajoutent aux 8,5% que lui avait estimés pour les rendements publics. En gros, il y a un effet supplémentaire, aux rendements publics, liés à ces *externalités*.

[Temps = 13 minutes et 54 secondes]

(Diapositives 6)

L'OCDE publie des chiffres sur le rendement monétaire. Que se passe-t-il lorsqu'on diplôme quelqu'un ? Combien cela rapporte-t-il avec ce fameux taux d'actualisation ? Je ne vous les ai pas donnés parce qu'ils sont en dollars US et j'ai préféré vous montrer une décomposition que j'ai produite avec un collègue sur ces questions : qu'est-ce que rapporte un diplôme ? avec une décomposition.

Quand on parle de bénéfices socio-économiques, on prend le bénéfice socio-économique total. On inclut le *bénéfice privé*, ce que l'étudiant va toucher via son différentiel de salaire, puis le supplément d'impôt qui aura été actualisé aussi mais qui correspond à ce supplément de salaire perçu tout au long du cycle de vie, tout au long de la carrière.

C'est un calcul qui se veut assez large, qui veut fixer une sorte de limite maximum, qui naturellement est contestable, discutable. Vous avez le document qui vous précise toutes les hypothèses qui ont été faites pour arriver à ce calcul, les taux d'actualisation retenus, etc.

Ce qui me semble intéressant de retenir est que l'éducation rapporte, à la fois du point de vue public pour la collectivité et pour les individus. L'intérêt de cette remarque, de ce tableau, c'est qu'on y a introduit les effets *d'externalités*. En fait, on a redispatché sur chacun des étudiants, du point de vue individuel, les *externalités* qui étaient présentées dans la diapo précédente.

[Temps = 15 minutes et 31 secondes]

5.Des liens faibles entre frais d'inscription et « démocratisation »

(diapositive 7)

Je vais peut-être commencer juste par vous rappeler les ordres de grandeurs, c'est aussi l'intérêt d'une approche économique. Quand on regarde les frais de vie ou les *coûts d'opportunité*, quand on est sur un smic annuel net, on est de l'ordre de 14K euros. Ce qu'on avait estimé sur le salaire annuel corrigé des taux de non-emploi, c'est-à-dire en tenant compte du fait que les étudiants qui sortent du système de formation initiale peuvent quand même avoir des taux de chômage, on arrive à un salaire annuel net de l'ordre de 16K euros. Quand on regarde les frais d'inscription, actuellement de l'ordre de 200 euros, ça va augmenter les dépenses d'investissement de l'ordre de 1,3 % et les frais d'inscription de l'ordre de 10Keuros qui correspondent à ce que vous allez trouver du côté anglais et qui couvrent quasiment l'ensemble des frais pédagogiques de formation, augmenteraient ces dépenses d'investissement de l'ordre de 66 %.

Ça vous donne une fourchette de ce que représentent relativement ces droits d'inscription par rapport aux frais de vie. La conclusion qu'on peut en tirer, à priori, est que les frais de vie restent la composante principale des dépenses d'investissement et que donc les frais d'inscription jouent peu sur la participation des plus défavorisés. [Il s'agit d']une réflexion a priori. Après, on peut s'appuyer sur différentes expériences qui ont eu lieu, d'augmentation ou de suppression des frais d'inscription.

[Temps = 17 minutes et 21 secondes]

(Diapositive 8)

- Quelques expériences nationales de suppression des frais d'inscription : L'Australie et l'Irlande ont supprimé leurs frais d'inscription et cela n'a pas vraiment joué sur l'accès des plus défavorisés à l'université.
- Quelques expériences nationales d'augmentation des frais d'inscription : L'Australie a augmenté ses frais d'inscription sans que ça ne change quelque chose non plus, avec un point particulier que je ne vais pas aborder ici, la mise en place des prêts à remboursement contingent au revenu (PARC).

Quand on parle de l'Angleterre, il y a plusieurs étapes dans cette augmentation des frais. Quand on la commente, on a souvent en tête jusqu'à la réforme Cameron de 2010 avec une augmentation très forte des frais d'inscription, mais [qui] a commencé avant. Là, il n'y a pas d'effet sur la participation à l'université.

L'effet sur la participation des moins favorisés n'a pas changé non plus, [l'accès] reste faible. L'explication principale est plutôt le faible niveau des étudiants défavorisés dans le secondaire. Je passe sur l'aspect bourses qui a joué favorablement, donc on en revient toujours à cette question.

Et puis la question de l'Allemagne, [où] il y a un contexte particulier car [dans le cas de] certains Länder qui avait mis en place ces frais d'inscription, on sait que cela a réduit l'accès à l'université, en général. Mais il y avait des alternatives dans les Länder [voisins] et que cela a priori a eu un impact négatif sur les intentions de poursuite d'études supérieures des moins favorisés, en tout cas tel qu'ils [le] déclaraient avant l'entrée dans le supérieur.

Un point très rapide pour vous dire qu'il y a des expériences [sur ce sujet], des papiers économiques régulièrement sur ces questions, si cela vous intéresse. Je pense que je n'aurai pas le temps d'aborder le dernier point mais je vais quand même vous présenter celui-ci qui m'intéresse tout particulièrement.

[Temps = 19 minutes et 7 secondes]

L'université sélectionne-t-elle au hasard ?

(Diapositives 9 - 10)

On oppose universités / grandes écoles et avec certains collègues, on s'est posé la question : « L'Université sélectionne-t-elle au hasard ? »

Peut-on considérer que l'université est un bloc ou pas ?

On a un certain nombre d'indices qui ont été mis, il y a quelques années, « à l'honneur » avec les travaux de la DEPP [Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance] sur la mixité sociale notable pour l'éducation secondaire.

Je vous propose de regarder ce qu'on appelle un *indice d'exposition normalisée* qui s'interprète [ainsi] : plus l'indice est proche de 1, plus on est face à un phénomène « d'entre soi ». Quand on est à zéro, on peut considérer que les étudiants sont répartis aléatoirement dans les établissements. On calcule cet indice pour deux types de catégories sociales au sens de la DEPP donc on reprend des catégories déterminées en fonction de la CSP (catégorie socio-professionnelle) de la personne de référence du ménage. On les classe de la même manière, il n'y a donc pas de changement de ce point de vue-là. Ce sont des catégories administratives différenciantes entre très favorisés / défavorisés. Et que retient-on comme unité de regroupement ? On n'a pas les TD, mais on a les disciplines, les universités, donc en gros si vous faites de la physique à Orsay ou si vous faites de l'économie à Paris II, vous êtes dans une unité, on va voir comment se situent ces indices d'exposition [pour ces unités].

Ce que ça nous dit, c'est que les très favorisés sont un peu entre eux mais que les défavorisés sont encore plus entre eux et que cela n'a pas beaucoup changé depuis 10 ans. [Là, il s'agissait de la] Licence 1.

[Temps = 21 minutes et 06 secondes]

Quand on fait une différence selon les différents niveaux de diplômes, Licence 1, ensemble des Licences, ensemble de niveaux de LMD, il y a un effet ; plus je progresse dans le diplôme, plus je vais réduire l'entre soi. On le voit ici pour les défavorisés et aussi ici pour les très défavorisés. Par contre il y a quelque chose qui se passe, de beaucoup plus large, au niveau du passage L1 et la suite de la Licence. Ça veut dire qu'au fur et à mesure [de l'avancée en niveau à] l'université, on a moins de différences entre l'entre-soi des très favorisés et des favorisés.

Par contre, à l'entrée à l'université, les défavorisés restent plus entre eux, [pour] l'unités qu'on a évoquées, c'est à dire [pour les] universités [et le] choix de diplôme.

[Temps = 22 minutes et 01 secondes]

(Diapositive 11)

Que s'est-il passé entre la Licence 1 et la Licence 2 ou la fin de la Licence ? Il y a eu beaucoup d'abandons. Cela renvoie aussi au fait que l'abandon [concerne] principalement des Bac pro aussi très marqués du point de vue de l'origine sociale, c'est un marqueur d'origine sociale. Donc on n'a rien de nouveau sous le soleil, mais cela illustre ces ordres de grandeurs, ces effets. Très rapidement, ce qui me paraît intéressant est, qu'avec le même cadre d'analyse, on peut s'intéresser au coût de cet effet de l'abandon ou du redoublement même. On peut considérer, en tout cas c'est ce qui est fait dans ce calcul, à défaut d'éléments complémentaires, que lorsqu'on redouble, on décale son entrée sur le marché du travail d'une année, donc on a un *coût d'opportunité* supérieur, on rajoute une année de *coût*

d'opportunité, de salaire qu'on aurait pu avoir en entrant sur le marché du travail. Et quand un étudiant abandonne, il va retrouver la trajectoire salariale du niveau inférieur en ayant passé, plusieurs années à l'université.

[Temps = 23 minutes et 08 secondes]

(Diapositive 12)

Cela vous donne quelques cas-types et une répartition est donnée par le ministère sur ces différents cas-types qu'il me paraît intéressant d'avoir en tête : on réduit beaucoup en fait la valeur économique du diplôme de 85% pour le niveau Licence.

[Temps = 23 minutes et 34 secondes]

6. Conclusion

(Diapositive 13)

Donc de manière générale, les droits d'inscription ne conduisent pas nécessairement à une sélection par l'argent, c'est ce que j'ai essayé de montrer. En tout cas, des expériences montrent qu'il ne s'agit pas d'une évidence, il faut regarder dans les détails.

La question du mode de financement de l'enseignement supérieur, pour être compréhensible, doit s'analyser dans un contexte socio-économique donné. C'est l'histoire du paradoxe des pays égalitaires, des droits universitaires qui sont élevés ou pas, [il s'agit de] 2K, 5K, 10K euros ?

Un autre point : En France, les étudiants défavorisés ne se mélangent pas aussi bien que les étudiants très favorisés au niveau L1 ; ils restent dans des filières d'université particulières mais ce n'est plus le cas pour la suite des études, sous-entendu, ils sont autant entre eux que les très favorisés.

Durant la Licence, une sélection par l'échec est à l'œuvre, c'est ce qui explique ce gap que je vous ai montré tout à l'heure, dont le coût social n'est pas négligeable.

Là vous avez une évaluation bien sûr qui est discutable mais qui permet de fixer les idées et le débat sur ce que coûte, à la collectivité, cette sélection par l'échec.

Je vous remercie.

[Temps = 24 minutes et 48 secondes]